

Val de Loire - Sancerrois - Sologne

BOULLERET ■ La commune et ses habitants réfléchissent à des actions à mener dans le cadre de l'Agenda 21

Ils planchent sur le village qu'ils veulent

Les habitants ont participé à une réunion pour proposer des idées à mettre en place dans le cadre de l'agenda 21. Écologie, éco-tourisme et bien-être sont les axes de réflexion.

Isaure Leloup
Correspondante

Suite à la proposition de la région Centre, la commune a lancé son diagnostic d'Agenda 21 l'an passé, avec Corinne Turpin, consultante en développement durable pour le cabinet Osmoze. Trois grands axes se sont dégagés : le développement d'une activité touristique éco-responsable, la préservation de l'environnement et le bien vivre à Boulleret, à tout âge.

Une réunion avec les habitants

Jeudi, une réunion a rassemblé une trentaine d'habitants, responsables d'association, enseignants et élus afin de concrétiser les actions à développer. Pour chaque axe, une table ronde était ouverte et si quelques grandes lignes étaient données, tous les participants pouvaient proposer un projet.

Ainsi, pour la thématique préservation de l'environ-

nement, une professeur des écoles a proposé de récupérer les feuilles utilisées seulement côté recto auprès des particuliers et des entreprises. « En maternelle, nous en utilisons environ cinquante par jour, expliquait-elle. Cela fera faire des économies et évitera le gâchis. Nous pratiquons déjà le tri collectif. À la rentrée, afin de réduire les déchets, nous

ne proposerons plus que de l'eau et arrêterons le lait à la collation. »

« Et pourquoi pas un poulailler à l'école pour les déchets organiques. Les œufs seraient vendus au profit de la coopérative ? », proposait un autre participant.

Concernant le développement éco-touristique, les propositions ont tourné autour d'une meilleure

signalisation des chemins de randonnées, et de la création d'une aire naturelle de camping, pour les randonneurs et cyclotouristes. « On pourrait y installer des toilettes sèches », abondait Corinne Turpin.

Sur le sujet du bien vivre à tout âge, plusieurs projets ont été envisagés comme un conseil municipal des jeunes, la créa-

tion de visites à thème pour rompre l'isolement, la création d'un marché de producteurs locaux mais aussi le baptême de rues, écoles ou salles communales avec des noms féminins.

« Participer au bien-être du village »

« Je suis venu à cette réunion car j'aime le dynamisme de l'équipe municipale et j'ai souhaité participer au bien-être dans notre village, déclarait Jean-Claude, Boulleret depuis quinze ans. Créer le village que nous voulons comme le diagnostic de l'Agenda 21 le nomme. »

Quant à Catherine, tout juste arrivée sur la commune, « j'ai toujours été sensible à l'écologie, au bien-être personnel et je suis ravie de le voir évo-

luer au niveau communal. C'est une prise de conscience, il est important de préserver l'existant, de sensibiliser les personnes à l'environnement. »

Et parce que « c'est un projet vivant qui va perdurer », comme le soulignait Corinne Turpin, les prochaines étapes à venir seront une réunion des élus pour hiérarchiser les priorités, en avril, avec une rencontre des porteurs de projets. En mai, des fiches actions seront réalisées, la rédaction de l'Agenda 21 se fera en juin, puis la présentation, en septembre, et enfin la mise en place des actions.

Les différents projets seront exposés dans le hall du foyer rural, au complexe sportif et sur le site de la commune, et chacun pourra amener une idée supplémentaire. ■



RÉFLEXION. Les idées fusent pour créer le village qu'ils veulent.

■ Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

Les collectivités territoriales sont appelées, dans le cadre du chapitre 28 de l'Agenda 21 de Rio (Brésil), à mettre en place des actions, à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un mécanisme de consultation de la population. Une démarche qui vise à lutter contre le changement climatique, préserver la biodiversité, protéger les milieux, épanouir les êtres humains, assurer une cohésion sociale et une solidarité entre les territoires et les générations.